

COMPTE RENDU

Réunion mensuelle du Comité de l'AMAP à Vapeur

Lundi 4 août 2014 au Fenouil à Vapeur

La réunion débute à 19h50 et se termine à 22h30.

Présents

Membres du comité : Bernard CHANLIAUD, Mathieu CASTELLI, Elsa CHIFFARD, Marie DELARUELLE, Adrien GANDOLFO, François GUITON.

Invité : Jean-Marie JUVIN.

1. Points produits / producteurs

- Légumes
 - Bilan juillet

Deux contrats ont été signés ce lundi, mais il n'y en avait pas eu depuis deux mois.

- Renouvellement des contrats

Il y a un problème de communication des nouveaux tarifs. 16 amapiens ont versé leur contribution volontaire. Tous les amapiens ne sont pas encore informés, il faudra voir en septembre quand tout le monde sera rentré pour relancer la diffusion de l'info. Le message de Seb sera envoyé à ce moment-là.

- Cerises : suivi de la décision de juillet

La décision prise en juillet est mise en œuvre mais l'info n'a été diffusée qu'à quelques personnes jusqu'à présent.

- Autres contrats fruits

Il n'y aura pas de raisins de Laurent Théron cette année, son magasin de producteur lui prend beaucoup de temps.

- Pain

Elsa a envoyé un message en juillet aux amapiens du dernier contrat pain pour préciser la situation et recueillir les avis. Elle a eu peu de retours jusqu'à présent.

2. Réseau des AMAP

- Alliance Provence
 - Point sur la situation suite à l'appel à solidarité du réseau

L'appel a été entendu très largement dans le réseau régional et au-delà. Le message envoyé par la présidente fin juillet sur la boîte de l'AMAP va être transféré aux amapiens.

3. Gestion interne / Fonctionnement

- Trésorerie

Le nouveau fonctionnement comptable de l'AMAP est remis en cause, notamment en raison de la particularité du lien de ce fonctionnement avec De Passages, qui amène à une certaine confusion. Adrien et Charlie vont reprendre en partie le fonctionnement précédent : le cahier des entrées et sorties de l'AMAP va de nouveau être tenu par Adrien.

- Point rapide sur l'envoi par les autres référents à Charlie de leurs données (évolution des contrats et quantités livrées, listing, adhérents - pour le suivi Alliance Provence)

Point non traité

4. De Passages

- Retour sur la réunion Collectif du 30/07

Point non traité

- Organisation de la livraison à l'extérieur du Fenouil le 15/09

On en parle dans le courant d'août. Adrien va voir le service d'occupation d'espace public la semaine prochaine.

5. Communication

François continue d'envoyer les mails au mois d'août.

6. Groupes de travail thématiques

- Groupe de travail caisse de solidarité

Un nouveau débat s'ouvre autour de la caisse de solidarité. Dans la mesure où la caisse de solidarité ne peut plus prendre en charge le panier du GEM (pas assez de rentrée d'argent par rapport aux sorties), celui-ci devrait a priori s'arrêter fin août. Une idée pourrait être de faire payer une partie de ce panier au GEM pour que cela soit supportable par la caisse de solidarité.

Par ailleurs, le fonctionnement de la caisse est plus fortement remis en cause. De nouveaux systèmes sont proposés.

Le suivant est alors adopté :

- Alimentation de la caisse : chaque adhérent qui le souhaite pourra être solidaire en versant un don à De Passages, par exemple à son entrée à l'AMAP. Cette dernière se servira de cet argent pour acheter une partie des paniers des bénéficiaires de contrats solidaires. L'amapien ayant fait ce don recevra un reçu.
- Cependant, cette source de rentrées pourrait ne pas être suffisante pour permettre à la caisse solidaire de payer les paniers solidaires. Le surplus de légumes, œufs, etc. restant à la fin de la livraison, seront mis derrière le bar et chaque adhérent pourra prendre une part de ce surplus, et mettra une participation libre dans la caisse de solidarité. On nomme ce système : « Légumes d'abondance ». Nous soulignons l'importance de contribuer à la caisse de solidarité dans le cadre de ce système.
- Ensuite, se pose de nouveau le problème de trouver des bénéficiaires de paniers solidaires. On décide de mettre une affiche pour inciter les gens à se renseigner.
- A ces bénéficiaires sera d'abord proposé le contrat d'essai solidaire d'un mois puis un contrat trimestriel solidaire pour leur permettre de se projeter tout en prenant en compte leurs possibles hésitations quant à leurs possibilités d'engagement sur 6 mois ou un an.
- Ces bénéficiaires auront un contrat qui indiqueraient N paniers à X euros (qui serait un prix solidaire à choisir dans le contrat parmi plusieurs choix, sont proposés pour le petit panier : un prix bas à 8 euros, et un prix intermédiaire à 11 euros, pour le grand panier : 15 et 19 euros). En fin de mois, il faudrait faire le compte pour voir ce que la caisse de solidarité doit mettre pour compléter.

Une communication adaptée devra être mise en œuvre : message explicatif (Elsa fait une base), écriteau (Marie fait un essai).